

Faire entendre sa voix : deux campagnes autour des élections communales

Rédigé le 17 octobre 2012 par : Colienne Regout



À l'approche des élections communales d'octobre 2012, des campagnes fleurissent afin de stimuler les citoyens à faire entendre leur voix. Nous nous sommes penchés sur deux d'entre elles portant respectivement le nom de « Ça passe par ma commune » et « Ma commune, j'y vis, j'y vote ».

Et si notre droit de vote se conjugait avec un devoir d'implication ?

Tout le monde s'accorde à dire que voter constitue un droit fondamental et primordial dans une démocratie. Mais pour que ce soit réellement une chance de participer à l'évolution de la société dans laquelle nous résidons, il faut que ce droit s'accompagne d'une démarche plus personnelle pour choisir nos élus communaux. En effet, pour exercer notre pouvoir politique, il s'agit de prendre part à la vie citoyenne de notre collectivité locale. Et ceci, que

l'on soit belge ou étranger. C'est dans cette optique que s'inscrivent les campagnes dont il est question ici.

Quand les électeurs s'en mêlent

À la veille des élections communales d'octobre 2006, des citoyens engagés bénévolement dans leurs communes ont lancé des interpellations envers leurs candidats sur les listes. Il n'en fallait pas plus pour créer une dynamique constructive en relation avec les pouvoirs communaux de la Wallonie et de Bruxelles. Le principe est simple : il s'agit de proposer aux communes de bonnes pratiques en faveur d'un développement durable, social et solidaire et d'en encourager le développement. Ces groupes locaux agissant sous l'intitulé « Ça passe par ma commune » se sont mobilisés cette année encore. Car, quoi de mieux que de vivre dans une commune dont les préoccupations rejoignent une qualité de vie éthique pour ses habitants ?

Différents niveaux d'actions...

Si les candidats aux élections communales sont interpellés avant celles-ci, le processus de stimulation des pouvoirs locaux ne s'arrête pas là. Chaque commune répondant positivement à cette sollicitation est invitée à non seulement s'engager, mais également à passer à l'acte, et puis, à systématiser sa démarche d'engagement. Tout un programme suivi de près par « Ça passe par ma commune » et ses partenaires !

... concernant différentes thématiques...

Notons que cette campagne balise admirablement, auprès des pouvoirs communaux, sa promotion du développement durable, social et solidaire. Elle offre, en effet, un large panel de thématiques claires en faveur desquelles les communes peuvent choisir d'agir. Cela s'étend de l'achat équitable ou socialement responsable au développement d'une coopération Nord/Sud, en passant par le choix d'une consommation durable ou écologique, le soutien d'une économie sociale ou solidaire, l'action pour les droits humains, le respect d'un environnement local, la maîtrise de l'énergie, la gestion durable du territoire, la

promotion d'une alimentation de qualité, l'adaptation des logements à nos parcours de vie, et enfin par la garantie d'une place d'accueil de la petite enfance. Chacune de ces onze thématiques est développée dans un cahier contenant une mise en contexte de celle-ci, des propositions d'actions concrètes et des exemples de bonnes pratiques déjà mises en place dans certaines communes. Ce sont autant d'outils pertinents pour appuyer la démarche proposée.

... pour un aboutissement à un état des lieux précieux !

Mais il ne suffit pas de se contenter des réalisations tout au long des 6 ans de mandature communale ! Chaque année, les communes sont invitées à répondre à un état des lieux suivant les trois niveaux d'actions et les différentes thématiques décrites ci-dessus. Celui-ci - publié sur la plateforme de « Ça passe par ma commune » - constitue un support précieux pour favoriser un échange d'expériences fructueuses et offrir une visibilité à tous ces engagements communaux.

Une campagne qui trace sa route !

Cette année, une nouvelle initiative a été lancée. Elle consiste en un tour d'horizon, au sens propre et au sens figuré, de certaines communes. L'idée est la suivante : Les citoyens d'une commune et leurs candidats aux élections sont invités à se retrouver dans « le petit train citoyen ». Durant deux bonnes heures de voyage, ils revisitent leur commune en pointant ce qui fonctionne bien, ce qui ne va pas et les initiatives qui valent le détour. En regard de ces constatations, les candidats sont amenés à faire des propositions concrètes. La présence de bénévoles locaux de diverses associations partenaires (telles que la Ligue des familles, Amnesty International, CNCD-11.11.11, Oxfam Magasin du monde, GRACQ, achACT, DAL) permet de couvrir plusieurs thématiques aisément. Ce sont ces mêmes groupes locaux qui ont pour mission, une fois le petit train passé, de suivre les engagements qui en découlent. D'après Nicolas Doncq, secrétaire de la plateforme, « les participants sont unanimes : la démarche est sympa et constructive, les échanges souvent conviviaux et bon enfant. Tout le monde joue le jeu ».

Les étrangers : des concitoyens appelés à participer

Après avoir parcouru les tenants et aboutissants d'une initiative qui motive les pouvoirs locaux à être attentifs aux suggestions des citoyens, parlons à présent de la campagne « Ma commune, j'y vis, j'y vote » qui encourage les personnes étrangères - européennes ou non - à s'inscrire sur la liste des électeurs de leur commune, et ce avant le 31 juillet 2012. Que ce soit au travers d'une politique du logement, de la mobilité, de l'égalité des chances, et bien d'autres encore, les décisions du pouvoir communal concernent tout membre à part entière de cette communauté locale.

Une sensibilisation à travers plusieurs médias ?

Cette initiative - lancée par les Centres Régionaux d'Intégration (CRI) avec le soutien et le partenariat de la Ministre Tillieux et du Ministre Furlan - consiste à diffuser des supports de sensibilisation destinés aux personnes étrangères pour qu'elles s'impliquent dans la dimension citoyenne et politique de leur commune d'accueil. Chaque individu concerné a reçu un courrier comprenant le formulaire d'inscription et le flyer « Passeport de l'électeur 2012 ». Ce dernier reprend toutes les informations sur l'importance du droit de vote, le fonctionnement et les compétences des communes, ainsi que les modalités pratiques pour voter. Certaines communes - en plus d'invitations personnelles à des séances d'information - ont également choisi de placer les affiches « Ma commune, j'y vis, j'y vote » sur les valves d'affichage, sur les panneaux lumineux et dans leurs journaux locaux. L'information a aussi circulé lors d'évènements associatifs, de fêtes de quartier, ou encore de marchés. Cette campagne s'étend même à des clips vidéo et audio diffusés sur l'ensemble des télévisions communautaires et sur Radio Contact. On peut regretter cependant, faute de moyens, l'absence d'encarts dans les lieux publics et les transports en commun.

Des résultats décevants ou une évolution encourageante ?

Officiellement, le nombre total d'inscriptions définitives des électeurs non belges pour les élections communales du 14 octobre 2012 est supérieur à celui de 2006 et à celui enregistré en moyenne par nos voisins européens. Cependant, il n'en reste pas moins que

cela correspond seulement à 18,48 % du potentiel des électeurs européens et à 14,02 % du potentiel des électeurs non européens, contre respectivement 20,94 % et 15,71 % en 2006. Mais attention, il s'agit de tenir compte des nombreuses naturalisations belges, de l'écart de 6 ans entre chaque scrutin communal (seul niveau de pouvoir auquel les personnes étrangères peuvent participer), du caractère relativement récent de ce droit, et des obstacles que certains peuvent appréhender quant à la réalité de s'exprimer politiquement. Par conséquent, selon la Ministre Joëlle Milquet et le directeur du CRIBW, Pierre Anthoine, ces chiffres sont à envisager d'un point de vue positif car ils considèrent que la sensibilisation a malgré tout porté ses fruits.

Quels pronostics pour l'avenir ?

En regard des deux campagnes investies par rapport aux élections communales, nous réalisons que la préoccupation citoyenne est belle et bien d'actualité. S'il reste de nombreux points à améliorer, les acteurs de ces initiatives semblent envisager l'avenir comme un puits sans fond de possibilités constructives où chacun participerait davantage à la construction démocratique de son lieu de vie !



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghalia Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120